



OGDEN

Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Une séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Ogden tenue le 8 juillet 2024 à 19 heures à l'hôtel de ville situé au 70 chemin Ogden à Ogden et à laquelle ont pris part :

Messieurs les conseillers Michael Sudlow, Michel Lesage, Gilbert Boileau, Eric Fafard et madame la conseillère Claudette Dupras

ABSENT : Monsieur le conseiller William Scott

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire David Lépine. Madame Vickie Comeau, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire David Lépine déclare la séance ouverte. Il est 19 heures.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-07-129 Il est proposé par monsieur Michel Lesage
appuyé par monsieur Eric Fafard
et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Dépôt du procès-verbal de correction

La secrétaire d'assemblée dépose le procès-verbal de correction pour le règlement no. 2026.06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale « PIIA ». Copie du procès-verbal de correction a été remis aux membres du conseil qui en prennent acte.

3.2 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2024

2024-07-130 Il est proposé par monsieur Gilbert Boileau
appuyé par madame Claudette Dupras
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2024 tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il y avait deux (2) personnes présentes dans la salle. Mme Lise Rousseau a demandé pourquoi c'était nécessaire d'avoir des permis de feu à ciel ouvert en campagne. Le maire a répondu que cela avise les pompiers où sont les feux permis et le conseiller représentant à la Régie incendie, M. Lesage, a ajouté que tous les citoyens des municipalités qui font partie de la Régie incendie doivent demander des permis de feu et que la Régie se fie sur l'indice de la SOPFEU pour émettre les permis. M. Hermann Ruf a mentionné que les permis de feu ne sont pas nécessaires à la Ville de Stanstead mais le conseil lui a corrigé à cet égard. M. Ruf a demandé comment le Parc Weir est financé et combien la municipalité d'Ogden a dépensé sur le Parc Weir on 2023. Le maire lui a expliqué que le Parc est présentement financé par le camping et qu'Ogden n'a rien



OGDEN

Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

payé au Parc en 2023 mais a donné un montant de 1,500\$ en 2024 pour pouvoir tenir ses activités sur le site. M. Ruf a d'autres questions concernant le Parc et communiquera donc avec l'Association du Parc Weir à cet égard. M. Ruf a aussi questionné la contribution financière que la municipalité paie à la Sûreté du Québec annuellement. Le maire lui a expliqué comment cette contribution est calculée. M. Ruf s'est aussi plaint de la vitesse des véhicules et des quatre-roues sur les chemins. En tant que président du comité de sécurité publique de la MRC Memphrémagog, le maire a mentionné qu'il encourage M. Ruf et tous les citoyens d'appeler la SQ pour se plaindre afin que la police soit au courant des problèmes.

5. AFFAIRES PORTANT SUR LES SÉANCES ANTÉRIEURES

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6.1 Dépôt du rapport forestier

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport forestier pour le mois courant. Copie du rapport a été remis aux membres du conseil qui en prennent acte.

6.2 Dépôt du rapport d'urbanisme

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport du département d'urbanisme pour le mois courant. Copie du rapport a été remise aux membres du conseil qui en prennent acte.

7. ENVIRONNEMENT & GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

7.1 Collecte de gros rebuts / Écocentre mobile à Ogden

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal avait décidé de tenir deux (2) collectes de gros rebuts / écocentres mobiles pendant l'année 2024, soit une au printemps et une autre à l'automne;

2024-07-131

Il est proposé par monsieur Eric Fafard
appuyé par monsieur Michael Sudlow
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de la municipalité d'Ogden autorise la deuxième collecte de gros rebuts se tenant le 21 septembre prochain, pour une dépense maximale de 2,500\$, taxes en sus.

ADOPTÉE

8. VOIRIE, TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

8.1 Compte rendu de la réunion du comité de voirie

La directrice générale dépose le compte rendu de la réunion du comité de voirie tenue le 19 juin dernier.

8.2 Dépôt du décompte progressif no. 1 pour le projet des travaux de voirie locale sur le chemin Cedarville

La secrétaire d'assemblée dépose le décompte progressif no. 1 pour le projet des travaux de voirie locale sur le chemin Cedarville. Copie du décompte progressif no. 1 a été remise aux membres du conseil qui en prennent acte.

9. FINANCES



OGDEN

Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

9.1 Liste des comptes payés

La secrétaire d'assemblée dépose la liste des comptes payés pendant le mois, conforme au règlement 2013-06 (dépenses incompressibles, incluant les salaires) et des comptes approuvés par résolution du conseil (dépenses autorisées). Copie de cette liste a été distribuée aux membres du conseil et est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

CONSIDÉRANT QUE le total des dépenses incompressibles et approuvées s'élève à 142,803.19\$ et les salaires s'élèvent à 23,491.47\$. Le total des dépenses payées pendant le mois s'élève donc à 166,294.66\$.

2024-07-132 Il est proposé par madame Claudette Dupras
appuyé par monsieur Michael Sudlow
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil approuve la liste des comptes payés pendant le mois dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

9.2 Listes des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE le total des comptes à payer pour le mois courant est de 499,013.30\$;

2024-07-133 Il est proposé par monsieur Eric Fafard
appuyé par monsieur Michael Sudlow
et résolu à l'unanimité

QUE la liste des comptes à payer au 8 juillet dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante, soit approuvée et que la directrice générale et greffière-trésorière en effectue le paiement.

ADOPTÉE

10. ADMINISTRATION

10.1 Renouvellement de l'adhésion annuelle à Québec Municipal

2024-07-134 Il est proposé par monsieur Michel Lesage
appuyé par madame Claudette Dupras
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion annuelle à Québec Municipal pour l'année 2024 au montant de 195\$, taxes en sus.

ADOPTÉE

10.2 Mandat du conseiller no. 4 monsieur William Scott

CONSIDÉRANT QUE le mandat d'un membre du conseil qui fait défaut d'assister aux séances du conseil pendant 90 jours consécutifs prend fin à la clôture de la première séance qui suit l'expiration de cette période, à moins que le membre n'y assiste;

CONSIDÉRANT QUE l'article 317 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* prévoit que le conseil peut, en temps utile, autoriser la prolongation de l'absence si



OGDEN

Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

elle est due à un motif sérieux et hors de contrôle et qu'elle ne cause aucun préjudice aux citoyens de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le défaut d'assister aux séances du conseiller monsieur William Scott est dû à un motif sérieux et hors de son contrôle et qu'elle ne cause aucun préjudice aux citoyens de la municipalité;

2024-07-135 Il est proposé par madame Claudette Dupras
appuyé par monsieur Eric Fafard
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil se prévaut du troisième alinéa de l'article 317 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et décrète que l'absence prolongée de M. William Scott, conseiller, n'entraîne pas la fin de son mandat; son défaut d'assister étant dû à des motifs sérieux et hors de son contrôle et les citoyens de la municipalité n'en subissant aucun préjudice.

ADOPTÉE

11. LOISIRS ET CULTURE

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.

13. RÈGLEMENTS ET POLITIQUES INTERNES

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.

14. RAPPORT DU MAIRE ET RAPPORT DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

14.1 Diverses rencontres

Le maire a assisté à une rencontre pour la Ressourcerie des Frontières à Coaticook le 20 juin dernier. Le maire a aussi mentionné la consultation citoyenne qui a eu lieu à l'hôtel de ville le 29 juin à laquelle une cinquantaine de citoyens ont participé.

14.2 Divers dossiers de la MRC de Memphrémagog

Le maire a participé à la rencontre du comité d'aménagement de la MRC Memphrémagog le 5 juin dernier. Il a mentionné que la zone tampon des milieux humides passait de 5 à 10 mètres, mais qu'Ogden avait déjà cela en place. M. Lépine a aussi assisté à la rencontre du comité de développement durable de la MRC le 12 juin. Une résolution sera demandée bientôt pour démontrer l'intérêt pour des stations de lavage automatisées. Le maire a aussi mentionné que les négociations continuent pour les nouveaux tarifs à l'Écocentre Magog. Le maire a assisté à une consultation publique du comité d'aménagement le 18 juin dernier. Lors de la rencontre des maires de la MRC le 19 juin, la nouvelle personne engagée pour le développement économique de la MRC a été présentée et cette dernière viendra à Ogden afin de rencontrer le maire et la directrice générale au mois de septembre. Ce même jour le maire a assisté à la rencontre du comité de sécurité publique où le rapport de criminalité a été discuté. Le 3 juillet dernier le maire a assisté à la rencontre du comité d'aménagement de la MRC où il y a eu discussion sur un projet à l'extérieur du périmètre urbain qui a dû être rejeté.

15. LISTE DE CORRESPONDANCE



OGDEN

Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

La liste de la correspondance reçue pendant le mois a été déposée et est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Ruf a demandé quel était l'objectif de la consultation publique. Le conseil lui a répondu que c'était pour connaître la vision d'Ogden afin de faire un plan stratégique qui guidera les prochains conseils dans le futur. Mme Rousseau a mentionné qu'elle a apprécié la façon que la consultation citoyenne a été faite, beaucoup plus que la rencontre citoyenne de l'an dernier.

2024-07-136 17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller monsieur Eric Fafard propose la levée de la séance, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités. Il est 19 heures 50 minutes.

David Lépine
Maire

Vickie Comeau
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, David Lépine, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.